



14ème législature

Question N° : 88407	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse >Asie	Analyse > émergents. rapport d'information. propositions.
Question publiée au JO le : 15/09/2015 Réponse publiée au JO le : 17/11/2015 page : 8310		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 26.

Texte de la réponse

Les saisons culturelles organisées avec le soutien du ministère des Affaires étrangères concourent à cet objectif. En 2013-2014, « l'Année France-Vietnam » a ainsi vu l'organisation de plus de 80 évènements (expositions, colloques) dans toute la France. L'Institut français a également co-organisé une saison culturelle avec Singapour entre mars et juin 2015 (« Singapour en France : le Festival ») avec plus de 70 évènements dans plusieurs villes de France (Paris, Nantes, Lille, Lyon, notamment). Des expositions telles que « Philippines, archipel des échanges » organisée au Quai Branly en 2013 ou « Angkor, naissance d'un mythe » organisée au musée Guimet en 2014 contribuent par ailleurs à conférer une meilleure visibilité à l'Asie du Sud-Est.